

Bulletin d'inscription

à retourner par la Poste à :

François MERCIOL – Stage FSU – 10, rue du Stade – 56 420 Cruguel ou par E-mail à :

fsu@merciol.fr

Stage de formation d'octobre

« LA DETTE PUBLIQUE : PARLONS-EN!»

Dates

mercredi 8 et jeudi 9 octobre 2025

Lieu

Amphi Charlez ar Gall Lycée Dupuy de Lôme 34, rue Dupuy De Lôme 29 200 Brest

Le stage est ouvert aux syndiqué·e·s comme aux non-syndiqué·e·s.

Les frais de déplacement sont pris en charge pour les syndiqué·e·s. Merci de compléter **toutes** les rubriques

Vos coordonnées		
Votre syndicat ¹ :	Retraité∙e : ○ Oui /	○ Non
Nom:	Prénom :	
Rue / lieu-dit:		
Code postal:	Ville:	
Tél (portable de préférence) :	Mel:	
il est possible de participer partiellement au stage (journée, demi-journée, soirée-débat / un, deux ou trois repas)		
	_	☐ Après-Midi ☐ Soirée ☐ Après-Midi
Repas 8	& hébergement	
Mercreo	di 8 - repas du midi	○ Oui / ○ Non
Mercred	di 8 - repas du soir	○ Oui / ○ Non
Jeudi 9	- repas du midi	○ Oui / ○ Non
Participation ³ demandée :	e un hébergement² (nuit de mercredi à jeudi)	Oui ∫ ONon

- si repas seulement : 10 €/repas
- si pension complète (trois repas + hébergement petit déjeuner compris)
 - o non-syndiqué·e : 50 €o syndiqué·e : 40 €

Pour les syndiqué·e·s les frais de déplacement sont pris en charge par la FSU (sur la base d'un seul aller-retour sur les deux jours) Un covoiturage est organisé par les sections départementales de la FSU

¹ Précisez pour la FSU: SNAC, SNASUB, SNCS, SNE, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESUP, SNETAP, SNICS, SNPESPJJ, SUI, SNUASFP, SNUEP, SNUIPP, SNUIPP, SNUIPAM, SNUTER, SNUTEFI

² L'hébergement se fera en chambre à deux lits avec WC et douche privative (en cas de demande particulière nous prévenir)

³ Règlement par chèque uniquement à l'ordre de **FSU Bretagne** – à retourner avec le bulletin d'inscription ou à régler sur place